



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024
AR Prefecture

063-216302653-20240415-20240435-DE
Reçu le 15/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13, Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémi CHABANAT Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héroïse FERRIER a rejoint l'assemblée à partir de la délibération 2024/04/21 ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Jean-Louis ROUVIDANT
Mme Patricia LACHAMP à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents :

Cindy FOUR, Richard PONCEPT, Sophie CARRE

Secrétaire de séance : Anthony BOURBONNAUX

DELIBERATION

**Territoire Energie : Travaux BT Bourg T3 Complémentaires
N°2024/04/35**

Objet : Autres domaines de compétences des communes

- Vu la délibération en date du 28/09/2020 relative aux travaux d'éclairage public suite aménagement BT Bourg T3 route de Lezoux.

Madame le Maire expose qu'il y a lieu d'effectuer une mise à jour du projet initial avec une participation complémentaire à hauteur de 10 000 € H.T avec une participation pour la commune de 5 000.24€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Autorise Madame le Maire à signer la convention au nom de la commune

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 08 avril 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20240415-20240435-DE
Reçu le 15/04/2024